

En route vers la mobilité électrique en Rhône-Alpes !

1 000 abonnés pour l'un des premiers réseaux nationaux de bornes de recharge !

En France, le nombre de véhicules électriques ne cesse de croître. Sur l'année 2017, ce chiffre s'élève désormais à 27 585 immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables. Au classement par région, la région Rhône-Alpes se hisse à la deuxième place avec 12 912 véhicules immatriculés depuis 2010, juste après l'Île-de-France.

Les Syndicats d'énergie des départements de l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, les Hautes-Alpes et de la Haute-Savoie se sont engagés depuis janvier 2017, dans le déploiement d'un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, le réseau eborn.

A terme, ce réseau interdépartemental opérera près de 700 bornes sur l'ensemble des territoires et mettra à disposition des bornes accélérées (en 22 kw) mais aussi des bornes rapides (en 50 kw), accessibles 24h/24 et 7j/7.

Depuis septembre 2016, à l'échelle des 5 territoires, plus de 230 tonnes de CO2 ont été économisées, soit 198 mégawatt-heures consommés, ce qui représente plus d'1,4 millions de kilomètres parcourus en véhicules électriques.

Le réseau eborn prend chaque jour un peu plus d'ampleur, avec de nouvelles bornes de recharge opérationnelles et surtout grâce à des utilisateurs qui montrent chaque jour leur implication à la mobilité électrique.

« Nous avons atteint les 1000 abonnés au réseau, c'est un joli cadeau de fin d'année, qui nous pousse à maintenir notre cap sur les implantations du service de recharge ! » Luc SATRE, Vice-Président à la Transition Energétique du SEDI

A propos des services du réseau...

Les recharges sont accessibles à tous, par badge abonné au réseau eborn (inscription auprès des syndicats), par carte bancaire sans contact ou par application smartphone (QR code).

Un service cartographique en ligne indique l'ensemble des bornes de recharge, celle qui est la plus proche et assure le guidage jusqu'à ce point de charge. Pour les abonnés, il est possible de réserver un point de charge 30 minutes à l'avance.

Le réseau eborn est ouvert aux usagers d'autres opérateurs de mobilité et tend encore à se développer, en intégrant d'autres départements à venir.

A partir de janvier 2018 une grille tarifaire prenant en compte l'énergie réellement consommée sera mise en place. Elle sera commune aux 5 départements du réseau.

Plus d'informations sur le site internet : www.eborn.orios-infos.com/ et sur la page Facebook *Reseau.Eborn*

Contact presse :

Isabelle MIARD

Chargée de communication

imiard@sedi.fr

04 58 17 17 15